AFS Vivre Sans Frontière, des programmes éducatifs dans 50 pays du monde !

Afrique
Afrique du Sud
Égypte
Ghana

Amérique du Nord
Canada
États-Unis

Amérique latine
Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Costa Rica
Équateur
Honduras
Mexique
Panama
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Venezuela

Asie
Chine
Hong Kong
Inde
Indonésie
Japon
Malaisie
Philippines
Thaïlande

Europe
Allemagne
Autriche
Croatie
Danemark
Espagne
Finlande
Hongrie
Islande
Italie
Lettonie
Norvège
République tchèque
Russie
Slovaquie
Suède
Suisse
Turquie

Océanie
Australie
Nouvelle-Zélande

Contactez-nous pour en savoir plus :

AFS Vivre Sans Frontière
46 rue du Commandant Jean Duhail
94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél : 01 45 14 03 10 • E-mail : info-france@afs.org
Fax : 01 48 73 38 32

www.afs-fr.org

Votre contact local :

AFS Vivre Sans Frontière est une association de loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1965. Elle est agréée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et le ministère du Tourisme.

- AFS Vivre Sans Frontière appartient à l'organisation internationale *AFS Intercultural Programs* dont la mission est de contribuer au rapprochement des différentes cultures du monde à travers des échanges interculturels éducatifs de longue durée.
- Avec plus de 60 ans d'existence, AFS est l'une des organisations les plus expérimentées dans la mise en œuvre de programmes scolaires pour les jeunes de 15 à 18 ans.
- L'association est animée, partout dans le monde, par des bénévoles expérimentés et passionnés. Ils assurent le recrutement et le suivi des candidats et des familles d'accueil. L'équipe salariée se charge de toutes les opérations de coordination logistique et assure la liaison avec nos collaborateurs à l'étranger. Elle assure également un suivi permanent des participants (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).
- Aujourd'hui le réseau mondial AFS est présent dans plus de 50 pays et sur tous les continents.

AFS Vivre Sans Frontière est membre de :

L'Office Office national de garantie des séjours et stages linguistiques — contrat QUALITÉ séjours et stages linguistiques — UNSE

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/afsvivresansfrontiere

Compédit Beaurepaire 02 33 37 08 33 • Octobre 2011 • Crédits photos : AFS Sans Frontière et Max Imbert

AFS Vivre Sans Frontière

Programmes interculturels dans 50 pays

ACCUEILLIR
un lycéen du monde à la maison

65 ANS D'EXPÉRIENCE – 12 000 ÉCHANGES PAR AN – Depuis 1947

Ouvrez vos bras au monde, devenez famille d'accueil AFS !

Vivez une expérience interculturelle inoubliable avec AFS Vivre Sans Frontière

www.afs-fr.org

Cette année, c'est décidé...
Nous devenons une famille internationale !

Partage
Échange
Découverte
Ouverture
sont les maîtres mots de cette aventure familiale hors du commun

Le fait d'être dans un village de 1 500 habitants n'a pas gêné Khoi. Avec nos trois enfants, nous lui avons aménagé un coin à lui dans notre salle télé-jeux. Il s'est tout de suite bien intégré chez nous. Il a été scolarisé dans un établissement super où le proviseur lui a tout expliqué et il a finalement décroché son bac avec mention bien !

Famille d'accueil successivement d'un jeune Néo-zélandais et d'un jeune Chilien pendant 1 an.

En accueillant un lycéen du monde, vous revisitez votre propre culture et partez à la découverte d'un pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe ou d'Océanie. Une expérience inoubliable pour toute la famille !

Des **lycéens** originaires des **cinq continents**

Ils ont entre 15 et 18 ans et sont originaires d'une cinquantaine de pays. Comme vous, ils ont envie de se lancer dans une aventure pas comme les autres. Leur souhait : vivre comme un jeune Français. Dans le cadre de son programme AFS, votre futur « accueilli (e) » est scolarisé dans un établissement proche de chez vous et suit les cours de 2nde, 1re ou Tale. Pour faire en sorte que l'expérience soit la plus réussie possible, tous les jeunes participants suivent un processus de sélection et de préparation rigoureux.

Passer de **2 mois à 1 an** ensemble pour **se connaître vraiment**

Votre famille est un ingrédient essentiel à une acclimatation en douceur à notre culture. Cette expérience inoubliable, construite dans la durée, permet bien souvent de tisser des liens pour la vie.

Quelles sont les conditions pour **être famille d'accueil AFS ?**

C'est très simple ! Toute famille, avec ou sans enfants, urbaine ou rurale ouverte à l'échange et à la découverte peut accueillir. L'essentiel est d'inviter le jeune à partager votre vie de tous les jours en le traitant comme un membre à part entière de votre famille.

Pas la peine d'être **polyglotte !**

Un des objectifs de votre jeune accueilli (e) est d'arriver à converser avec vous en français. L'essentiel ? Faire preuve d'un peu de patience, car certains jeunes arrivent avec une connaissance encore limitée du français. Avec la fréquentation du lycée et vos échanges quotidiens, les progrès sont souvent très rapides !

Les possibilités d'**aide financière**

Votre envie d'accueillir est forte, mais son impact sur votre budget familial vous préoccupe ? Certains frais liés à la scolarité (cantine, manuels scolaires) peuvent faire l'objet d'un coup de pouce financier. Renseignez-vous auprès de votre association locale AFS pour savoir quelles dispositions existent dans votre région.

L'accueil bénévole : **une richesse pour toute la famille !**

Partout dans le monde, les familles AFS s'engagent bénévolement. L'accueil bénévole est un principe hérité des fondateurs d'AFS et mis en pratique par plus de 200 000 familles depuis 60 ans. La rémunération des familles part en effet d'une autre démarche, commerciale, qui ne correspond pas à notre idéal de découverte et d'apprentissage au contact d'une autre culture.

Ainsi, comme toutes les familles AFS du monde qui accueillent nos participants français, nos familles en France ouvrent leurs foyers sans contrepartie financière. À vous de prendre en charge les frais liés à la vie quotidienne, exception faite de l'argent de poche. La relation entretenue avec votre jeune accueilli est ainsi dégagée de tout intérêt financier.

Choisissez la durée de votre accueil :

- ☐ **une année** *(septembre à juillet)*
- ☐ **un semestre** *(septembre à janvier ou janvier à juillet)*
- ☐ **un trimestre** *(septembre à novembre)*
- ☐ **2 mois** *(à l'occasion des fêtes de fin d'année, décembre à janvier)*

Donnez à votre enfant la chance de partir à l'étranger avec AFS :

- Appelez-nous pour parler de ce nouveau projet au **01 45 14 03 10.**
- Téléchargez la brochure, consultez l'ensemble des programmes proposés et inscrivez-vous directement sur notre site web **www.afs-fr.org**.
- Contactez votre correspondant local qui vous indiquera la marche à suivre.

Vous accueillez en toute sécurité et AFS vous **accompagne** tout au long de l'expérience

AFS organise l'arrivée de votre jeune accueilli (e) en France et prend en charge toutes les questions d'assurance : responsabilité civile et couverture médicale durant le programme.

Des interlocuteurs de proximité

Installés dans votre région, les bénévoles de votre association locale sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils connaissent votre famille, le dossier de votre jeune accueilli (e) et répondent à vos questions. Vous êtes invités à participer à des activités organisées dans votre région régulièrement.

Des outils d'accompagnement

Outre vos échanges avec les responsables locaux, une documentation spécifique vous est adressée afin de vous guider dans votre expérience d'accueil et vous recevez *Contacts Sans Frontière*, le journal trimestriel de l'association.

CHAQUE ANNÉE, AVEC AFS VIVRE SANS FRONTIÈRE,
PRÈS DE 400 FAMILLES FRANÇAISES
DÉCIDENT DE PARTAGER
LEUR QUOTIDIEN AVEC UN LYCÉEN
D'UN AUTRE PAYS.

Ma sœur d'accueil a joué un rôle très important dans mon année. Nous avons tout partagé, elle occupe une place très importante dans mon cœur !

Ancienne participante, programme 1 an en République dominicaine.

Accueillir avec AFS, mode d'emploi

1. Compléter le dossier de candidature en ligne sur www.afs-fr.org ou le retourner par courrier postal.
2. Un bénévole AFS de votre région prend contact avec vous pour vous accompagner dans ce projet familial. Il vous rend visite et définit avec vous les conditions d'accueil ainsi que le profil de jeune qui correspond le mieux à vos attentes.
3. Un ou plusieurs dossiers de participants vous sont transmis. Vous choisissez votre futur(e) accueilli(e).
4. Vous inscrivez votre futur(e) accueilli(e) au lycée (avec l'aide de nos bénévoles si nécessaire).
5. À ce stade, vous pouvez, si vous le souhaitez, commencer à correspondre avec le jeune et sa famille.
6. À son arrivée en France, vous venez le chercher à la gare avec toutes les autres familles d'accueil et bénévoles AFS de votre région.
7. Désormais, vous voilà partis pour une formidable aventure interculturelle. Vous partagez un quotidien plein de surprises et de découvertes avec votre jeune accueilli(e). Les bénévoles AFS de votre région restent à l'écoute de vos besoins.

Et si votre enfant partait lui aussi à la découverte du monde ?

Il existe des familles AFS dans le monde entier. À son tour, votre fils ou votre fille peut faire l'expérience d'un système scolaire différent et découvrir une autre culture.

En devenant famille d'accueil, vous bénéficiez automatiquement d'une remise de 90€ sur les frais de dossier et d'évaluation pour l'inscription de votre enfant à l'un de nos programmes.

AFS Vivre Sans Frontière dispose d'un **fonds de solidarité** qui permet d'attribuer des bourses d'aide au départ. Consultez les conditions d'éligibilité sur notre site web à la rubrique « Financement du séjour ».

ACCUEILLIR UN JEUNE LYCÉEN DU MONDE EST
UNE SOURCE D'ENRICHISSEMENT UNIQUE.
PARTAGEZ CETTE AVENTURE AVEC VOS PROCHES ET
PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !